



Conseil d'Administration du 20 NOVEMBRE 2013 Procès-verbal de séance AUBENAS - PRIVAS

Présents : M-Claude Bannier- Evelyne Blachier - Dominique Blanc- M-Hélène Dubois- Michel Deydier- Pierre Lacroix- Martine Lieberman- Robert Malosse – J-Claude Masson- A-Marie Nogaret- Ollier Noëlle- Roche Françoise- Gilles Rousset - Alain Tarbouriech- Joël Vernol

La séance est ouverte à 20h10.

La présidente souhaite la bienvenue aux deux nouveaux membres du CA : Noëlle Ollier et Françoise Roche.

Point 1 : Approbation du PV du conseil d'administration en date du 25/09/2013.

Le compte- rendu proposé aux administrateurs est adopté à l'unanimité des membres.

Point 2 : Election du bureau:

M-Hélène Dubois signale avoir omis de dire lors de l'AG du 16 novembre, qu'elle n'accepte le poste de présidente que pour un an seulement, elle le signale à nouveau au CA : Elue présidente à l'unanimité.

Pierre Lacroix aimerait laisser sa place mais personne ne se proposant, il accepte de poursuivre.

Michel Deydier, Pierre Lacroix, Alain Tarbouriech : Elus vice- présidents à l'unanimité.

A-M Nogaret, trésorière : Elue à l'unanimité,

M-CI Bannier, trésorière-adjointe : Elue à l'unanimité

Martine Lieberman, secrétaire précise qu'elle aimerait passer la main l'an prochain : Elue à l'unanimité.

Evelyne Blachier accepte le poste de secrétaire-adjointe : Elue à l'unanimité.

Point 3 : Mise à jour des commissions :

La présidente reprend le tableau 2012-2013, commission par commission, s'arrête plus longuement sur les modifications à apporter :

- **Animateurs**: pilotes : J-C Masson et Joël Vernol.

Demander si les membres de la commission sont toujours d'accord pour en faire partie.

- **Manifestations spéciales** : un membre de la commission n'est plus adhérent au Club.

Edith Roure et Christian Ruel souhaiteraient en faire partie.(mail adressé à la secrétaire)

- **Equipements** : Pilotes : M. Deydier à Aubenas et Pierre Lacroix à Privas.

Noëlle Ollier veut bien faire partie de cette commission.

Il faudra faire le point sur les cartes et topo-guides, acheter des topo-guides récents sur les alentours de Privas, d'Aubenas et du Vercors.

L'inventaire a été fait l'an dernier, il faudrait qu'il soit consultable plus facilement.

- **Balisage** : Rendez-vous est pris avec la Communauté des Communes Aubenas, Vals,

Antraigues.

- **Communication** : CONSULTER LE SITE INTERNET DU CLUB pour les informations sur les randonnées.

Il est recommandé aux animateurs d'éviter fortement les rectificatifs de dernière minute, un rectificatif ne doit se faire qu'en cas de force majeure : intempérie, empêchement de l'animateur. Le changement de l'heure du départ n'entre pas dans cette catégorie.

Il est conseillé aux participants d'appeler l'animateur s'il y a un doute sur la randonnée.

En cas d'annulation, l'animateur est tenu de se rendre sur le lieu de départ et éventuellement de prévenir aussi sur le deuxième lieu de départ (les dimanches)

Alain s'occupera de mettre l'affiche à Aubenas, A-Marie à Privas.

Le tableau provisoire est en pièce jointe, le temps d'avoir toutes les informations pour l'établir définitivement

Point 4 : Divers :

- Problème des randos du mardi après-midi :

Une solution serait peut-être de proposer des randonnées tous les lundis après-midi.

Lors de l'élaboration du prochain calendrier (29 janvier) des animateurs pourraient proposer des sorties les lundis.

Joël Vernol, Jocelyne Sevenier et André Prat vont étudier ce problème.

- Les séjours :

La présidente a élaboré *un mémo pour les organisateurs*, ceux-ci doivent bien rappeler les règles concernant l'acompte versé pour un séjour et les restrictions de l'assurance annulation.

Il semble que certains adhérents souhaitent que leur soient proposés des séjours moins sportifs.

De plus, certains adhérents demandent que les frais de séjour des organisateurs leur soient remboursés.

La présidente rappelle que les organisateurs sont des bénévoles. Par expérience, elle pense que la préparation de séjours demande du temps et nécessite souvent un investissement financier pour faire les reconnaissances. Les frais kilométriques et d'achat de cartes font partie des frais divers compris dans le prix du séjour donc remboursés lors du bilan financier du séjour. Être bénévole, c'est prendre plaisir à faire découvrir une région à son groupe de randonneurs donc en aucun cas faire les séjours gratuitement. Les animateurs font des efforts pour que le prix de revient du séjour soit le moins élevé possible. Jean-Claude Masson et Alain Tarbouriech, eux-mêmes organisateurs de séjours tiennent le même raisonnement que Marie Hélène Dubois.

Le prix du séjour est détaillé : frais de transport + frais d'hébergement + frais divers.

- Rappels:

IL EST OBLIGATOIRE D'AVOIR SA LICENCE SUR SOI AU COURS D'UNE RANDONNEE : des contrôles seront faits au moment des départs de randonnées afin de faire prendre l'habitude aux adhérents d'avoir leur licence dans leur sac de randonnée.

PENSER A ALLER CHERCHER SA LICENCE AU LOCAL PENDANT LES PERMANENCES.

- Alain Tarbouriech rappelle l'importance, pour la mémoire du Club, de stocker les nombreuses photos sur un disque dur.

L'achat d'un disque dur est voté à l'unanimité par le CA.

Date du prochain CA : Mercredi 12 février 20h à Privas.

Repas de fin d'année : 17 décembre 2013.

Prévoir la salle à Aubenas pour la prochaine AG : samedi 15 ou 22 novembre 2014

Aucune autre question n'étant à débattre, la Présidente remercie les participants et clôt ce conseil à 23h15.

la présidente, M-H Dubois la secrétaire, M Lieberman